

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE DUPUY
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST

22-01-2020 PROCÈS-VERBAL, de la séance extraordinaire des membres du conseil municipal de Dupuy, tenue ce vingt-deux (22) janvier de l'an deux mille vingt (2020), à dix-sept heures quinze (17h15) sous la présidence du maire Monsieur Rémi Jean à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Ronald Lévesque Josée Leclerc, Denise Morin,
Rémi Kelley, Christian Mongrain Thériault.

Était absent le conseiller Michel Beaudette

Étaient présents également, Madame Marie-Josée Céleste, directrice générale.

011-2020 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par le conseiller Rémi Kelley
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain-Thériault
Et résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté

Proposition adoptée

012-2020 **APPROBATION DE DÉPENSE – PLAN D'INTERVENTION – OFFRE DE SERVICES POUR TRANSFERT DE DONNÉES AQUA-DATA**

Il est proposé par le conseiller Christian Mongrain-Thériault
Appuyé par le conseiller Ronald Lévesque
Et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Dupuy approuve la soumission (N.Réf. : 20-011) de la compagnie AQUADATA relativement au mandat de transfert de données dans le dossier de la révision du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussés pour une banque approximative de 125 heures facturables de façon progressive et selon utilisation.

Proposition adoptée.

013-2020 **DÉPÔT DU PROJET VISANT LE REMPLACEMENT DES BANDES DE PATINOIRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES ET SPORTIVES**

ATTENDU QUE le Centre Récréatif de Dupuy a informé la municipalité que des réparations majeures sont à prévoir sur le pourtour de la patinoire en raison de l'état des bandes de bois actuelles, à savoir le remplacement complet des bandes de surface de jeu ainsi que la porte d'accès de la resurfaceuse;

ATTENDU QUE le coût estimé du projet s'élève à 259 691\$;

ATTENDU QUE le Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur permet une répartition d'un tiers pour le Gouvernement du Canada, un tiers pour le Gouvernement du Québec et un tiers pour la municipalité qui en fait la demande;

ATTENDU QUE le Centre récréatif de Dupuy dispose de fonds permettant de couvrir environ 45% du tiers à la charge de la municipalité, réduisant ainsi la participation de la municipalité ;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par le conseiller Rémi Kelley
Appuyé par la conseillère Denise Morin
Et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité procède au dépôt du projet visant le remplacement des bandes de patinoire dans le cadre du programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives.

QUE la directrice générale Marie-Josée Céleste est nommée pour et au nom de la Municipalité de Dupuy, signataire de la demande de projet.

Proposition adoptée.

014-2020

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Rémi Kelley
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain-Thériault
Et résolu à l'unanimité :

QUE la séance soit levée à 17 heures 32.

Proposition adoptée.

Rémi Jean

Rémi Jean
MAIRE

Marie-Josée Céleste

Marie-Josée Céleste
DIRECTRICE GÉNÉRALE

